

## Situation générale

La crise sanitaire se double d'une crise économique (plans de licenciements, faillites et délocalisations dont nos collègues et nos élèves vont également être les victimes directes ou indirectes) à laquelle le gouvernement tente de répondre le 3 septembre par l'annonce d'un « plan de relance de 100 milliards d'euros pour redresser durablement l'économie française et créer de nouveaux emplois ». Mais les choix qui sont faits (notamment une baisse de 20 milliards d'euro d'impôts pour les entreprises) traduisent le maintien du cap libéral et de politiques économiques qui depuis 25 ans ont échoué, notamment en ce qui concerne les créations d'emplois et la lutte contre le chômage. Le gouvernement donne une fois encore des gages au patronat, ne demande aucune contre partie, refuse d'investir dans les services publics et laisse de côté les plus démunis et les plus précaires. De fait, il ne répond en rien aux urgences sociales et climatiques et le « monde d'après » ressemble trait pour trait au « monde d'avant ». Un exemple : la volonté réaffirmée par le gouvernement de mener à son terme le projet de réforme des retraites massivement contesté et qui met à mal notre système de protection sociale.

Par ailleurs, les mesures d'exonérations diverses prises avant et pendant la crise du Covid creusent davantage le déficit de la Sécurité sociale et démentelant davantage la solidarité inter-générationnelle et ouvrent la voie à des financements autonomes avec le plan de réforme de l'autonomie. Il est inadmissible que la Sécurité sociale paie le coût de la dette sanitaire et se voit de plus en plus fragilisée. Le combat pour les principes fondamentaux pour défendre la Sécurité sociale est un combat commun des actifs et des retraités. Le SNES appelle à participer aux journées des 2 et 3 octobre consacrées à la Sécurité sociale et organisées par le collectif des services publics à Saint Etienne.

Notre responsabilité est bien de construire la riposte. Le collectif « Plus jamais ça » auquel est associée la FSU est un point d'appui important tout comme les « 34 mesures pour un plan de sortie de crise » qui ont été élaborées et publiées au printemps 2020. La journée d'action du 17 septembre est un premier jalon pour exiger une transformation profonde en rupture avec les politiques libérales menées jusqu'à présent. Cependant, on ne peut que constater que le mot d'ordre de lutte pour l'emploi n'est pas suffisamment porteur en l'état auprès de la profession. Il est nécessaire de construire la mobilisation dans les établissements, auprès des collègues, en rendant le combat plus concret, dans notre secteur tout en cherchant à construire les convergences. Par ailleurs, le gouvernement poursuit sa politique de répression des militants et/ ou des manifestants.

## Rentrée 2020 : tout sauf « normale »

Le contexte sanitaire fait de cette rentrée une rentrée exceptionnelle à la fois par les contraintes qu'elle impose (port du masque obligatoire notamment) mais aussi par les enjeux pédagogiques qui en découlent. Or malgré ses affirmations répétées dans les médias, le ministère n'a absolument pas préparé cette rentrée et les réponses ne sont pas à la hauteur des enjeux.

- le protocole sanitaire élaboré fin juillet a été modifié et complété dans l'urgence quelques jours à peine avant la pré-rentrée, sans lever toutes les zones d'ombre.
- la situation des personnels vulnérables n'a pas été anticipée non plus, et les choix faits depuis ne vont pas dans le sens d'une protection renforcée des personnels
- les dotations en masques, gel hydro alcoolique, ... n'ont pas été anticipées et le renvoi aux collectivités territoriales crée des inégalités très fortes entre les établissements et entre les élèves. Il en va de même des travaux qui paraissent indispensables et qui non seulement n'ont pas été faits mais ne semblent pas planifiés.
- les budgets des établissements ont été fortement grevés par les mesures sanitaires et doivent être abondés, de même que les fonds sociaux.
- La mise en place du protocole nécessite le recrutement d'agents territoriaux supplémentaires
- le protocole à suivre en cas de cas suspecté de malade de la covid-19 a été communiqué aux personnels plusieurs jours après la rentrée, alors que les situations se multipliaient dans les collèges et lycées.

Après seulement une semaine de reprise, plusieurs classes sont fermées (collège de Mions, lycée de Décines, lycée Diderot – Lyon I, ...) et des vies scolaires entières sont placées en quatorzaine (collège Barbusse à Vaulx en Velin, collège des Battières à Lyon 5<sup>e</sup>, ...) sans que des mesures concrètes soient prises concernant les personnels. De plus l'opacité de la communication auprès des personnels contraste avec une ultra communication du gouvernement qu'il s'agit de dénoncer tout comme la politique éducative menée par JM Blanquer.

D'un point de vue pédagogique, la seule réponse du ministère, ce sont les évaluations de début d'année en 6<sup>e</sup> et en 2<sup>nd</sup>e, évaluations qui existaient déjà et qui ne sont pas une réponse adéquate aux enjeux de cette rentrée. Alors même que les élèves ont connu un 3<sup>e</sup> trimestre chaotique,

- aucun aménagement de programme n'a été mis en place, aucun retour sur les réformes du lycée et du bac, maintenant un contrôle continu qui a montré toutes ses limites et tous ses difficultés et contraignant les équipes comme les élèves à des calendriers intenable.
- aucun moyen n'a été accordé pour assurer un travail en groupe réduit, un accompagnement individuel des élèves (les heures supplémentaires pour « devoirs faits » en collège ne sont pas une réponse adaptée).

Et que dire des élèves qui après seulement quelques jours sont placés en quatorzaine ? Comment assurer le suivi pédagogique ? Avec quels moyens ? Sous quelle forme ?

La réponse du tout numérique proposé JM Blanquer ou même de l'hybridation sont un leurre. Les Etats généraux du numériques sont un moyen supplémentaire utilisé par le ministre pour tenter de modifier nos pratiques et nos métiers. Sans refuser par principe, les outils numériques, le SNES est porteur d'analyses alternatives qu'il diffusera auprès de la profession et mènera également une campagne de communication de grande ampleur.

- les IPR ont été pendant le confinement et sont encore en ce début d'année, soit très injonctifs et autoritaires, soit totalement absents.

Si une enquête auprès des élèves concernant leur équipement informatique a été lancée, aucune réponse concrète ne semble pour le moment élaborée pour répondre aux éventuels manques et surtout la question de l'enseignement à distance ne se réduit pas uniquement à une question matérielle. Du côté des personnels, aucun changement : pas de bilan, pas de prime d'équipement, pas de formation ... rien !

Les élu.es vont interpeller de nouveau l'IA et le rectorat lors du CHSCTD du Rhône (le 14.09) et du CHSCTA (le 22.09) sur l'ensemble de ces questions.

Au-delà du contexte sanitaire très particulier cette année, la rentrée 2020 est marquée par une nouvelle dégradation de la situation dans les établissements, tant du point de vue des effectifs d'élèves par classes que des remplacements non assurés. Le SNES rappelle sa demande de création de poste à la hauteur des besoins, permettant de diminuer les effectifs par classe et la nécessaire résorption de la précarité. L'affectation des TZR et des non titulaires a été désastreuse. Faite dans la précipitation fin août, elle s'est traduite par des incohérences et une dégradation des conditions de travail des collègues. Le rectorat a affiché une rentrée réussie grâce à plusieurs artifices parmi lesquels le fait de ne pas remplacer dès la rentrée les congés pourtant prévus de longue date de manière à afficher un nom en face de chaque classe. La disparition du groupe de travail d'affectation des TZR en juillet et de la CCP d'affectation des non titulaires, conséquence de la loi de Transformation de la Fonction publique a rendu nos interventions plus difficiles pour défendre les droits des personnels.

Lors du CTA du 9 juillet, le recteur a présenté son projet de mettre en place des journées de formation continue pendant les vacances. L'ensemble des organisations syndicales s'y est opposé, le recteur a décidé de passer en force. Et voilà que début septembre, nous recevons un mail de présentation du dispositif. Pour l'instant, il semble que ce soit uniquement sur la base d'une inscription volontaire (pas de convocation) mais les problèmes restent entiers (inégalité d'accès à la formation, négation de la charge de travail des personnels y compris pendant les vacances, ...). Il n'est pas acceptable de se voir imposer des temps de formation selon des modalités managériales qui nient tout le travail déjà effectué par les professeurs pendant les vacances. Par ailleurs, la rémunération ne fera pas passer la pilule. D'une part, cette allocation est très faible, d'autre part, elle est présentée par le ministre comme un élément de la revalorisation promise

## **Action**

Les sections départementales du SNES, en lien avec les SD FSU, interpellent les collectivités territoriales concernant les nécessaires travaux de bâti, les dotations en gel, ...

Le SNES appelle à la mobilisation lors de la journée d'action interprofessionnelle du 17 septembre.

Une nouvelle journée d'action internationale est prévue le 26 septembre afin de rappeler l'urgence sociale et climatique dans laquelle nous nous trouvons. Le SNES avec la FSU appelle à participer aux actions lors de cette journée.

Le confinement, le déconfinement et la reprise partielle en mai et juin, les questions sanitaires de cette rentrée, ... rendent plus difficiles la construction d'actions collectives. Les tensions sont parfois déjà très vives dans

les équipes et dans les établissements (l'absence de cadre clair, le renvoi au local et les initiatives désastreuses de certains chefs d'établissement, les difficultés pédagogiques, la surcharge de travail,... peuvent l'expliquer). L'enjeu de ce début d'année est de créer de nouveau des dynamiques dans les établissements pour permettre de construire les mobilisations futures. C'est un enjeu de syndicalisation également.

Dans cette perspective, le SNES doit

- être présent dans les établissements (le réseau des S1, les tournées d'établissement, l'animation des stages, réunions, HIS ... doivent être une priorité en ce début d'année) afin de contrer notamment l'autoritarisme des chefs d'établissement
- communiquer activement (comme il l'a déjà fait fin août) sur les revendications en terme de protection des personnels et des élèves, de moyens et de prise en compte réelle des enjeux pédagogiques
- mener une campagne active concernant la revalorisation des personnels en dénonçant le marché de dupes du ministère et en martelant ses revendications (dégel immédiat du point d'indice et une reconstruction des grilles). L'exigence d'une prime d'équipement doit être notamment réaffirmée.